

■ **Fondation patronale en faveur du personnel de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants**, à Genève, Bourg-de-Four 34, c/o Association pour le bien des aveugles et malvoyants, CH-660-0014006-6. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 20.12.2005. But: venir en aide aux membres du personnel de l'Association pour le bien des aveugles et malvoyants et des entités connexes pour des secours, notamment en cas de décès, d'invalidité, de maladie, de chômage, de vieillesse ou de retraite anticipée (rentes pont). Administration: conseil de fondation. Signature collective à deux de Wicht Bernard, de et à Genève, président, Frossard Gabriel, d'Ardon, à Genève, vice-président, et Fauconnet Denis, de Genève, à Collonge-Bellerive, secrétaire, tous membres du conseil de fondation.

Journal no 10 du 03.01.2006

(03183374 / CH-660.0.014.006-6)